

CONTRIBUTION

25 juin 2026

Consultation sur le projet de désignation des zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole dans le bassin Loire- Bretagne

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet de désignation des zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole dans le bassin Loire Bretagne, FNE Pays de la Loire, fédération régionale des associations de protection de l'environnement, réitère sa position constante sur le sujet : depuis 2012, notre association s'est exprimée dans le cadre de la désignation des zones vulnérables et a demandé le classement de l'intégralité du territoire des Pays de la Loire en zone vulnérable.

Nous réaffirmons donc notre soutien à la proposition actuelle qui maintient l'intégralité des communes des Pays de la Loire en zone vulnérable.

Les derniers éléments de l'état des lieux (8^e campagne de surveillance) confirment en effet la nécessité de ce maintien, au regard du croisement des données des percentiles 90 des concentrations en nitrates pour les eaux superficielles et souterraines.

Le classement intégral de la région en zone vulnérable favorise par ailleurs l'application d'une réglementation homogène sur la totalité du territoire régional.

Au-delà des Pays de la Loire, nous demandons à ce que toutes les zones du bassin Loire-Bretagne qui remplissent les critères de classement soient désignées comme vulnérables. À l'échelle du bassin, une égalité de traitement doit être appliquée.

Jean-Christophe GAVALLET
Président de FNE Pays de la Loire

